

# RENTREE 2020



ACCUEIL DES PARENTS D'ÉLÈVES DE 4<sup>ÈME</sup>

# ORDRE DU JOUR



- Les conditions de cette rentrée
- Généralités sur la classe de 4<sup>eme</sup>
- Préparation de l'Orientation
- L'association sportive
- Participation parents aux instances

# LA SECURITE AU QUOTIDIEN



COVID-19

## DE L'ÉCOLE AU LYCÉE, UNE RENTRÉE SEREINE DANS LE RESPECT DES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Afin que tous les écoliers, collégiens et lycéens fassent leur rentrée dans de bonnes conditions, nous prenons des mesures garantissant la sécurité de tous.

**C'est avec vous et grâce à la responsabilisation et la vigilance collectives que nous assurerons l'éducation pour tous, en protégeant les élèves comme les adultes.**

Voici la façon dont se déroulera la journée de votre enfant et les règles à observer pour se protéger et protéger les autres.

Ensemble, nous réussirons.

# LA SECURITE AU QUOTIDIEN



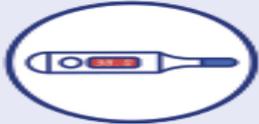
**PROTÉGEONS-NOUS  
LES UNS LES AUTRES**



**Numéro gratuit d'information  
sur le coronavirus : 0 800 130 000**

[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

# LA SECURITE AU QUOTIDIEN



## Avant de quitter la maison

En cas de symptômes ou de sensation de fièvre, veillez à prendre la température de votre enfant. Si elle est supérieure à 38° C, votre enfant doit rester à la maison.

Si une personne est porteuse du virus au sein du foyer, vous devez garder votre enfant à la maison. Des cours à distance lui seront proposés.



## À l'arrivée à l'école

Les attroupements et les croisements sont limités autant que possible.

Les accompagnateurs sont autorisés à entrer dans les écoles :

- avec un masque ;
- après désinfection des mains.

## Tout au long de la journée



### Port du masque

- Pour les enfants de moins de 11 ans, le port du masque n'est pas adapté mais la plus grande distance possible est recherchée entre chaque table.

- Pour tous les élèves à partir de 11 ans, le port du masque est obligatoire.



### Hygiène des mains

Les élèves se lavent les mains, a minima :

- à l'arrivée dans l'établissement ;
- avant chaque repas ;
- après être allé aux toilettes ;
- le soir, avant de rentrer chez eux ou dès l'arrivée à la maison.

### Comment bien se laver les mains ?

Lavage au savon pendant 30 secondes.

Séchage avec une serviette en papier jetable ou à l'air libre.

**À noter :** à l'école maternelle et élémentaire, le gel hydroalcoolique est utilisé sous la surveillance d'un adulte.

# LA SECURITE AU QUOTIDIEN



## À la cantine

- Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.
- Dans les zones qui le nécessitent, les élèves d'une même classe déjeunent ensemble et une distance d'un mètre est respectée entre les groupes.



## Dans la cour de récréation

- L'accès aux espaces et jeux collectifs ainsi qu'aux bancs est autorisé.
- La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe est également permise : ballons, etc.



## Que se passe-t-il si un élève présente des symptômes ?

L'élève est isolé avec un masque sous la surveillance d'un adulte qui porte également un masque. Vous serez rapidement contacté par l'école ou l'établissement qui vous invitera à vous rapprocher de votre médecin avant tout retour en classe.



## Après la classe

- Le nettoyage des sols, des grandes surfaces ainsi que des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.
- Les locaux sont aérés au minimum toutes les 3 heures pendant au moins 15 minutes.

**Ces mesures peuvent être adaptées par les autorités sanitaires dans les territoires où la circulation du virus augmente. Les familles seront accompagnées selon leurs besoins.**

Pour en savoir plus : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

# COMBIEN D'ELEVES A CETTE RENTREE



COLLEGE HORS SEGPA			SEGPA		TOTAL
NIVEAUX	NBRE ELEVES	NBRE DIV	NBRE ELEVES	NBRE DIV	
6 <sup>ème</sup>	99	4	24	2	123
5 <sup>ème</sup>	83	4	24	2	107
4 <sup>ème</sup>	92	4	24	2	116
3 <sup>ème</sup>	82	4	29	2	111
<b>TOTAL</b>	<b>356</b>	<b>16</b>	<b>101</b>	<b>8</b>	<b>457</b>

# COMBIEN DE PERSONNELS POUR ACCOMPAGNER VOS ENFANTS



- 41 professeurs
- 1 professeur documentaliste
- 2 conseillères principales d'éducation (CPE)
- 14 assistants d'éducation
- 3 AESH
- Autres personnels rattachés :
  - ✓ 1 assistante sociale
  - ✓ 1 infirmière
  - ✓ 1 secrétaire médicale
  - ✓ 1 médecin scolaire
  - ✓ 1 psychologue de l'éducation nationale

# COMBIEN DE PERSONNELS POUR ACCOMPAGNER VOS ENFANTS



- 28 agents techniques
- 3 secrétaires
- 1 gestionnaire, adjointe de la principale
- 1 directrice de SEGPA, adjointe de la principale
- 1 principale adjointe
- 1 principale

# LES PROFESSEURS PRINCIPAUX



CLASSES	PP
4 <sup>ème</sup> 1	M.LABROUSSE
4 <sup>ème</sup> 2	M.FLORENT
4 <sup>ème</sup> 3	M.CYRILLE
4 <sup>ème</sup> 4	Mme BONELLO
4 <sup>ème</sup> 5	Mme DELBOIS
4 <sup>ème</sup> 6	Mme FLAMAND

# LA CLASSE DE 4<sup>ème</sup>



LES SPECIFICITES

# LES EXIGENCES DE L'ANNEE



- Les notions deviennent plus complexes.
- **Une année où on a besoin d'avoir un peu plus confiance en soi.**
- Il faut prendre de l'autonomie
- On entre davantage dans l'écrit : **les élèves rédigent plus et les textes demandés sont plus longs**
- **Plus de rigueur, plus de méthodes et plus d'investissement en cours**

# Cycle 4: des approfondissements (5<sup>ème</sup> / 4<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup> )



Ce cycle a été pensé selon une cohérence et une durée suffisante pour un apprentissage exigeant et progressif.

La classe de 4<sup>ème</sup> correspond à la deuxième année du cycle 4. C'est une année charnière du cycle 4, année de transition importante, synonyme **de programmes plus complexes et donc d'une plus grande exigence.**

Elle demandera plus d'autonomie et d'investissement.  
Elle permet de consolider les connaissances de la 5<sup>ème</sup>.

# LES ENJEUX DE LA CLASSE DE 4<sup>ème</sup>



- 2<sup>ème</sup> année du cycle 4 : évaluation partielle du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture
- Préparation du projet d'orientation

# Socle commun de connaissances, de compétences et de culture



5 domaines de formation : avec des objectifs dans chacun d'eux

## • 1. Les langages pour penser et communiquer

- ✓ *Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit*
- ✓ *Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale*
- ✓ *Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques*
- ✓ *Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps*

# Socle commun de connaissances, de compétences et de culture



- 2. Les méthodes et outils pour apprendre
- 3. La formation de la personne et du citoyen
- 4. Les systèmes naturels et les systèmes techniques
- 5. Les représentations du monde et l'activité humaine

# NIVEAUX DE MAITRISE



- Maîtrise insuffisante : elle vaut **10 points**
- Maîtrise fragile : elle vaut **25 points**
- Maîtrise satisfaisante : elle vaut **40 points**
- Très bonne maîtrise : elle faut **50 points**

# LE DNB



- Les conditions de son obtention
  - ✓ Pour les candidats scolaires, l'obtention du diplôme national du brevet (DNB) est liée à la **maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture** et aux résultats obtenus aux épreuves de l'examen terminal.

# Les Parcours Educatifs au Collège



- **PARCOURS CITOYEN:** engagement, initiative, mémoire, culture jugement et sensibilité,
- **PARCOURS ARTISTIQUE et CULTUREL:** Cinéma, théâtre, musique, arts plastiques
- **PARCOURS SANTE:** actions de prévention, lutte contre discriminations
- **PARCOURS AVENIR:** stage entreprise, découverte lycées.

# Les RV importants



## **Semestre 1 : du 01/09/2020 au 22/01/2021**

- Rencontre parents-équipes pédagogiques 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> : jeudi 10/09
- Assemblée générale des parents avec l'équipe de direction : samedi 12/09
- Bilan mi-semestre 1 : semaine du 16/11/2020
- Rencontre parents-professeurs de mi-semestre : samedi 28/11
- Conseils de classe du 1<sup>er</sup> semestre : du 18/01 au 29/01/2021
- Rencontre parents-professeurs de fin semestre tous niveaux : samedi 30/01

.....

## **Semestre 2 : du 23/01/2021 au 06/07/2021**

- Bilan mi-semestre 2 : semaine du 12/04/2021
- Rencontre parents-professeurs de mi-semestre 2 tous niveaux : samedi 24/04
- Conseils de classe du 2<sup>ème</sup> semestre : en juin 2021

# AUTRES TEMPS FORTS



- Les autres RV seront communiqués au fil de l'eau par les PP.

# POUR ACCOMPAGNER VOS ENFANTS



- L'accompagnement personnalisé (AP)
- Mise à Niveau Renforcée (MINIRE)
- Devoirs faits
- Le tutorat
- Ecole ouverte
- .....

# Une association à connaître



L'association sportive : AS

Animée par les professeurs d'EPS.

- Elle œuvre dans le cadre général de l'UNSS.
- Elle offre des activités sportives variées le midi.

# LES INSTANCES REPRESENTATIVES



**Dans chacune des instances suivantes, les parents sont représentés :**

- Le conseil d'administration.
- La commission permanente.
- Le conseil de discipline.
- Le conseil de classe.
- La commission éducative.
- Le CESC.

# Le Conseil d'Administration



Son rôle :

- Il adopte le budget et le règlement intérieur de l'établissement.
- Il fixe les règles d'organisation de l'établissement.
- Il statue sur le projet d'établissement.
- Il délibère sur un certain nombre de sujets intéressant l'établissement.
- Il donne son avis sur les mesures de création ou de suppression de sections, options, ou formations complémentaires.

# Le Conseil d'Administration



Sa composition :

## **1/3 de représentants des collectivités territoriales, de l'administration, et de personnes qualifiées.**

- ✓ P + PA + G + DIR SEGPA + CPE (membres de droit).
- ✓ + 1 représentant de la commune siège.
- ✓ + 1 représentant de la communauté de communes.
- ✓ + 2 représentants du Conseil Départemental.
- ✓ + 1 personnalité qualifiée.

## **1/3 de représentants des personnels :**

- ✓ 7 enseignants (élus) + 3 autres personnels (élus).

## **1/3 de représentants des usagers :**

- ✓ 7 parents (élus) + 3 élèves (élus).

# ELECTION DES PARENTS AU CA



- Listes électorales publiées au collège le vendredi 9 octobre.

**Dépôt auprès du chef d'établissement et affichage des listes émargées des candidats**

Pour le lundi 18 septembre 2020.

- Envoi du matériel de vote le vendredi 28 septembre 2020.

# LE SITE DU COLLEGE



Il est accessible à partir de cette adresse :

<http://site.ac-martinique.fr/clgdillon1/>

Sur ce site, nous diffusons :

- Les informations générales (rencontres parents-professeurs, ...)
- Les actions réalisées au collège
- Les informations importantes concernant par exemple les bourses, les inscriptions aux examens, ...

# L'ENT DU COLLEGE



<https://colibri.ac-martinique.fr>

- **C'est un espace numérique de travail comportant un ensemble d'outils comme :**
  - **Le cahier de textes numériques,**
  - **Le relevé de notes**
  - **La communication avec les professeurs**
  - **...**

# DES QUESTIONS



- .....
- .....
- .....

**MERCI DE VOTRE ATTENTION ET EXCELLENTE  
ANNEE SCOLAIRE 2020-2021**